



2015/75

Envoyé en préfecture le 04/12/2015

Reçu en préfecture le 04/12/2015

Affiché le

04/12/2015

ID : 053-215302589-20151125-2015075-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SELLE CRAONNAISE
Séance du 25 novembre 2015**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 14
- présents : 13
- votants : 13
- excusés : 1

Date de convocation &
affichage :
20 novembre 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-cinq novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joseph JUGÉ, Maire.

Présents : Joseph JUGE, Jean-Luc COUTARD, Olivier DERSOIR, Helen SERVEAU, Lionel MOAL, Sylvie BELLANGER, Séverine DERVAL, Jacky LEPAGE, Emmanuel DAVID, Michel JUGÉ, Jean-Marcel LECOMTE, Céline LEMOINE, Diego LARDEUX.

Excusés : Freddy HERBERT.

Secrétaire de séance : Jacky LEPAGE.

Objet : PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-AIGNAN-SUR-ROE

La commune de St Aignan-sur-Roë a approuvé son PLU le 20/10/2011.

La commune souhaite, actuellement, modifier quelques points de son règlement, et notamment, ceux concernant les clôtures.

L'avis des communes limitrophes est sollicité (Brain, St Michel, Rannée, La Rouaudière, St Saturnin, Congrier et La Selle-Craonnaise).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- **Emet un avis favorable.**

Fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme, le 30 novembre 2015.

Le Maire, Joseph JUGÉ.

COURRIER ARRIVE LE
07 DEC. 2015
MAIRIE de ST AIGNAN SUR ROE

